

Lundi 8 avril 2013

À Monsieur Jérôme GUEDJ
Président du Conseil Général,

A l'attention de Monsieur Jérôme CAUET,
En charge de la famille et de la protection de l'enfance
et de l'action sociale

Objet : Demande de protection pour nos enfants.

Le mercredi 3 avril nous avons été expulsés par les forces de l'ordre du terrain vous appartenant où nous avons aménagé un habitat précaire où vivre avec nos enfants.

Nous ne comprenons pas pourquoi les gendarmes sont venus nous expulser. Notre camp était calme et nous y recevions beaucoup de visites.

Les enfants pouvaient au moins aller régulièrement à l'école à Viry-Châtillon ou à Ris-Orangis.

Maintenant, nous n'avons plus de lieu où vivre, aussi nous vous demandons de nous accorder un hébergement permettant de mettre nos enfants à l'abri et de leur donner la possibilité d'aller encore régulièrement à l'école.

Nous voulons la sécurité pour nos enfants et souhaitons qu'ils puissent être respectés et reconnus comme tous les enfants.

Nous voulons que nos enfants aient les mêmes droits que tous les autres enfants.

Nous voulons qu'ils oublient la peur que leur provoque chaque expulsion.

Nous vous demandons donc un endroit où loger avec nos enfants et vous sollicitons pour que plus jamais nos enfants ne soient soumis à la violence des expulsions dont ils ont déjà été trop souvent les victimes, vous devez nous protéger avec nos enfants.

Les assistantes sociales chargées de nous aider nous disent qu'elles ne peuvent rien faire pour nous ni pour nos enfants qui n'ont plus de toit et souvent même pas de quoi manger.

Aidez-nous à assurer la protection de nos enfants ; nos enfants sont aussi des enfants pleins de promesses pour l'avenir s'ils ne sont plus victimes de la violence que sont les expulsions et le manque de logement. C'est urgent pour eux.

En espérant que vous comprendrez le désarroi qui est le nôtre, nous vous prions de croire Monsieur le Président en notre profond respect et attendons beaucoup de vous pour la protection de nos enfants.

Courrier signé par 9 familles,
pour demander la protection de leurs enfants (une trentaine).